



Litige bouygues télécom

Par jbernandr51

Bonjour,

Description du litige : J'ai un contrat internet chez Bouygues depuis Septembre 2020.

Le 3 Mai, je reçois un sms m'informant que j'allais recevoir un colis. Colis reçu 2 jours après. Carton non identifiable bouygues, donc accepté. Sauf, que je n'ai absolument rien commandé.

Depuis, j'ai contacté plusieurs fois le service client. ce dernier me demande de retourner la box actuellement connecté car ils ne retrouvent pas trace de la box envoyée.

Ils doivent m'adresser un bordereau d'envoi, non reçu à ce jour, malgré mes appels.

Le dernier sms envoyé m'informe que je devrai payer 320 euros si non retour de la box.

Pouvez vous m'indiquer les solutions possibles.

M ROULOT jean-bernard